



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par appel conférence le 15 juillet 2010 à 10 h.

Sont présents :

Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M. Benoît Massicotte, secrétaire
M. Michel Rochefort, coordonnateur à l'aménagement du territoire

Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents, pour ouvrir et présider la rencontre.

Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2010-69

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en y ajoutant cette modification :

- Retirer le point 3. a) 1 – Engagement d'un(e) technicien(ne) en administration

Adoptée à l'unanimité

Virement budgétaire

Résolution n° E-2010-70

Recommander au conseil un virement budgétaire d'un montant de 50 000 \$ du « Surplus accumulé non affecté » vers le poste des honoraires professionnels de l'activité « Administration » du budget de la CMQ.

Référence : Mémoire du 15 juillet 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Étude relative au RCI : Impacts des interventions humaines dans les secteurs en pentes

Résolution n° E-2010-71

Retenir les services de la firme Biofilia en soutien à l'élaboration des mesures de contrôle intérimaire pour un montant de 15 428 \$ excluant les taxes applicables.

Référence : Mémoire du 14 juillet 2010
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Étude sur les systèmes de traitement et d'évacuation autorisés en vertu du Q-2, r.8

Résolution n° E-2010-72

Retenir les services de la firme Roy Vézina associés pour assister techniquement la CMQ relativement aux installations septiques autonomes ou aux dispositifs d'épuration décentralisés en lien avec l'élaboration d'un projet de règlement de contrôle intérimaire visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency, le tout pour un montant maximal de 12 500 \$, excluant les taxes applicables.

Références : Curriculum vitae et offre de services, Roy Vézina associés
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

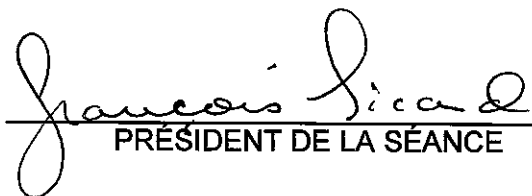
Adjudication du contrat – Semaine québécoise de réduction des déchets

Résolution n° E-2010-73

Octroyer le contrat à la firme Québec'ERE au montant de 24 964,42 \$, tous frais et taxes inclus, pour l'organisation de la Semaine québécoise de réduction des déchets, le tout conformément aux documents d'appel d'offres et à l'offre de services professionnels reçue de cette firme.

Référence : Mémoire du 14 juillet 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité


PRÉSIDENT DE LA SÉANCE


SECRÉTAIRE